

# PARISOT 77

## BULETIN MUNICIPAL de la Commune de PARISOT 81

MARIE de PARISOT

81310 Lisle-sur-Tarn

### AU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des trois mois qui ont suivi les élections du 13 MARS 1977, le Conseil Municipal, élu par une nette majorité des habitants de PARISOT, a tenu trois réunions dont nous vous donnons ci-dessous le compte rendu, sans entrer bien entendu dans le détail des discussions qui ont pu avoir lieu à l'occasion de l'étude de chaque question.

Ces réunions publiques, donc ouvertes à tous, ont été assidûment suivies par des auditeurs peu nombreux, mais très attentifs, qui ont pu constater que les membres du Conseil Municipal avaient à cœur de travailler dans le meilleur esprit d'équipe, chacun donnant son point de vue en admettant celui des autres car, en définitive, seul compte pour eux l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Le 20 MARS 1977, la réunion a été principalement consacrée à la mise en place de la Municipalité et à la désignation des membres des diverses commissions :

M. Aimé ESCUDIE a été réélu Maire,  
M. Paul POUSSOU a été élu adjoint,  
M. Fernand PEDURAND a été élu adjoint supplémentaire.

### Pourquoi ce Buletin ?

La Municipalité de PARISOT, élue le 13 MARS dernier, s'était abstenue de vous faire des promesses démagogiques et irréalisables.

Plutôt que de s'engager à vous faire participer activement, régulièrement et fréquemment, à la gestion administrative des affaires municipales, elle a jugé préférable de répondre pleinement à la confiance qui lui a été témoignée par une incontestable majorité d'électeurs et d'électeurs.

Puisqu'un mandat leur a été confié, les élus qui forment la Municipalité vous apporteront la preuve qu'ils ont conscience de leurs responsabilités.

Cette preuve, vous la trouverez dans ce bulletin municipal qui sera un trait d'union entre le Conseil Municipal et tous les habitants de PARISOT.

Nous vous rendrons compte régulièrement de nos initiatives, de nos tra-

Les Commissions des Finances, des Travaux Publics, de l'Aide Sociale, de la Voirie, des Ecoles, etc... ont été ensuite constituées.

Enfin, comme tous les ans, la régularisation comptable de certains articles du budget a été discutée, puis décidée. Des prévisions de crédits pour 1976 se sont révélées excédentaires, d'autres insuffisantes. Il était donc nécessaire de procéder au report de certaines sommes ou à l'annulation de certaines autres, pour permettre aussi bien le mandatement que le réemploi.

\* \*

Le 1er AVRIL 1977, le Conseil Municipal a étudié le dossier de l'agrandissement de l'école où la construction d'une classe supplémentaire s'est révélée indispensable en raison de l'importance des effectifs.

Le devis estimatif établi par M. RAYNAL, de RABASTENS, qui s'élève à un total de 82.369,00 frs, a été étudié point par point et accepté par le Conseil Municipal.

M. ESCUDIE, Maire, et M. POUSSOU, Adjoint, ont été chargés d'effectuer les démarches à la Préfecture pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction et les subventions destinées à financer les travaux.

vous, de nos difficultés, de nos projets. Nous le ferons sans parti pris et avec une totale objectivité.

Nous réserverons également une place aux événements heureux ou malheureux qui font les joies et les peines de cette collectivité qu'est une commune.

Nous accueillerons volontiers les critiques et les suggestions si elles sont également objectives et dictées par l'intérêt général.

Celles et ceux qui nous ont fait confiance, celles et ceux dont le choix a été différent, pourront, grâce à « PARISOT 77 », juger notre action en toute impartialité.

Nous souhaitons simplement que ce bulletin soit lu par tous avec la même bonne foi que nous avons mise à le rédiger.

Le Maire : **A. ESCUDIE**

Parallèlement à ce projet, la décision a été prise d'aménager en réfectoire une pièce du local de la cantine scolaire. La commune ayant déjà reçu un versement appréciable au titre des Fonds d'Equipement attribués aux collectivités locales, le Conseil décide d'affecter cette somme à ces travaux d'aménagement de la cantine et de solliciter une subvention complémentaire du Conseil Général.

L'assemblée municipale confirme son accord à l'aide que la commune apporte à l'Association Familiale Rurale de MONTANS - PARISOT - PEYROLE en lui cédant, à titre gratuit, une partie du logement de l'instituteur.

Enfin, comme tous les ans, une liste d'habitants de la commune est proposée à l'Administration des Finances pour que soit constituée la Commission des Impôts directs chargée d'examiner certains dossiers concernant PARISOT.

\* \*

Le 15 MAI 1977, une nouvelle réunion était rendue nécessaire par une décision des services de la Préfecture modifiant les indications qui avaient été précédemment données au sujet de la subvention relative à l'agrandissement de l'école.

La première délibération qui prévoyait les travaux en deux tranches devait donc être annulée et remplacée par la décision de ne faire qu'une tranche unique.

C'était donc une modification de pure forme que le Conseil Municipal a rapidement adoptée.

Il a ensuite décidé d'accorder une subvention de 300,00 frs au Syndicat Professionnel Agricole de la commune.

M. le Maire a indiqué qu'une aide de 87.500,00 frs pouvait être accordée à PARISOT au titre de la mise en place du réseau d'égouts à condition que soit prévue, dans un délai de deux ans, une nouvelle tranche de travaux d'assainissement comprenant une station deépuration.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information et décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de GAILLAC.

Sur proposition de M. CAMBOURNAC, la Municipalité étudiera la possibilité d'installation d'une cabine téléphonique publique dans le village.

# Notre Fête Locale

28 - 29 - 30 MAI 1977

## l'Armée

### et l'Ecole

Organisée par un nouveau Comité dynamique et avisé, notre fête locale 1977 a connu un succès sans précédent. Le temps lui-même, qui était resté menaçant jusqu'au vendredi soir, a bien voulu sourire dès le samedi pour participer à ces jours de fête qui laisseront un très agréable souvenir à tout le monde.

Les bals gratuits du samedi soir et du dimanche ont permis à une foule de danseurs, jeunes et moins jeunes, de goûter les joies du paso, du jerk ou de la valise, aux rythmes d'un orchestre consciencieux et sympathique.

Le traditionnel cortège qui, partant de la place du village, aboutit au Monument aux Morts, s'est déroulé dans le recueillement et a réuni plus de participants que de coutume derrière les drapeaux des Anciens Combattants des deux guerres et des Anciens d'Algérie.

Les Anciens Combattants, les enfants des écoles, la Municipalité, les habitants de PARISOT, ont rendu ainsi un émouvant hommage à ceux dont les noms, sur une plaque du cimetière, rappellent leur héroïsme et leur sacrifice.

Pendant ces deux journées, les tireurs d'élite ont fait parler la poudre au cours d'un ball-trap particulièrement réussi qui a vu, en définitive, la victoire de notre sympathique compatriote Jacques VIGNE.

C'est M. CAYLA, Conseiller Général du Canton de LISLE S/TARN, qui a eu le plaisir de lui remettre la coupe du vainqueur.

Et quelle ambiance au cours du Cas-soulet géant du lundi soir !

Cette initiative heureuse du Comité des Fêtes a réuni l'unanimité des suffrages car tout a été parfait dans ce repos

## ALLO... PARISOT !

Cet appel sera entendu bien plus souvent dans notre commune où une cinquantaine d'installations téléphoniques nouvelles vont être mises en service, ce qui est une attribution exceptionnelle pour une commune telle que la nôtre.

La plupart des bénéficiaires ayant reçu déjà communication de leur numéro... et un annuaire, la mise en service définitive aura peut-être même été réalisée lorsque paraîtront ces lignes.

De très nombreuses demandes d'installations téléphoniques avaient été adressées à l'administration des P et T qui, pour des raisons techniques, s'est trouvée dans l'impossibilité de satisfaire les derniers dossiers recus.

Que les retardataires prennent patience : le progrès dans les télécommunications leur permettra peut-être de ne pas attendre de trop longs mois la réalisation de la prochaine tranche de travaux.

d'amis qui a groupé près de deux cents convives sous les illuminations de notre place.

La bonne organisation a réduit au minimum les retards et les tatonnements.

La « Mounjetado » était cuite à point et a fait le regal de tous les amateurs qui souvent tous les soirs qu'ont apportés à sa préparation Annie VIGROUX et ses aides dévoués.

La partie musicale au cours du repas était assurée par une toute jeune accordéoniste, Dominique CAPUS, étudiante de virtuosité et d'entrain.

Et c'est avec un réel regret que, l'estomac satisfait mais la tête légère, nous avons vu se terminer cette fête locale 1977 qui restera dans nos mémoires comme une parfaite réussite.

## Quelques Echos de PARISOT

Le 2 AVRIL 1977, le bureau de la Caisse locale d'Assurance Agricole procédait à la nomination du bureau de la Commission d'Expertise chargée de l'étude des dossiers en matière de responsabilité civile et de l'assurance-chasse.

En voici la composition :

Président : Aimé ESCUDIE

Membres : Henri CAMBON, Jean LAVERGNE, Gilbert MAGNE, Fernand PEDURAND.

Suppléants : René BRU, Roger GABELLE.

Le 17 AVRIL 1977 s'est tenue à PEYROLE l'Assemblée Générale de l'Association des Aides Familiales et Rurales de MONTANS-PARISOT-PEYROLE, qui a approuvé les rapports moraux et financiers présentés par le bureau de l'Association que présidait M. Norbert BAYLE.

MM. ESCUDIE, Maire, et POUSSOU, Adjoint, assistaient à cette réunion, ainsi que plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes, attachés au développement de l'activité d'une association dont l'utilité est reconnue par tous.

Le 20 AVRIL, M. ESCUDIE, notre Maire, procédait au dernier acte officiel concernant l'ancienne Municipalité.

Il signalait dans l'étude de Me PARENT, notaire à LISLE S/TARN, l'acte d'achat de la parcelle de terrain destinée à l'agrandissement du cimetière de PARISOT.

Le 18 MAI, la commission municipale des travaux conduite par M. ESCUDIE et qui comprenait MM. AUGUY, JASSE, MIOUËL et VIGROUX, a procédé sur place à une étude des travaux à effectuer dans les locaux de la cantine scolaire.

Plusieurs projets ont été discutés qui feront l'objet d'une mise au point définitive.

C'est un geste bien sympathique que M. le Lieutenant-Colonel ARMAND commandant le 22e Régiment d'Infanterie de Marine a eu dernièrement en faveur de notre école à qui quelques couvertures étaient nécessaires pour les lits de repos destinés aux tout jeunes enfants de notre classe enfantine.

Grâce à l'initiative de M. CARMEN, notre instituteur, et aux démarches de notre Maire, nous avons pu prendre livraison (gratuite), le 5 AVRIL dernier, de 30 couvertures déclassées, mais en parfait état, qui permettront à nos petits élèves de goûter un peu plus de confort à l'heure du repos.

Le 25 MAI, notre dévoué Secrétaire de Maire, Yvon VALAX, a participé au stage de perfectionnement d'une journée organisé à la Préfecture d'ALBI par le Centre de Formation des Personnels Communaux sur le thème de l'Assainissement.

### Les Conseillers s'instruisent

Une délégation conduite par M. ESCUDIE, Maire, et comprenant MM. POUSSOU, adjoint, JASSE, VIGROUX et MIOUËL, conseillers municipaux, a assisté le 20 MAI 1977 à la Foire d'ALBI à une conférence technique consacrée à un nouveau procédé de chauffage : la pompe à chaleur.

Soucieux d'adopter pour la salle de la cantine scolaire le procédé de chauffage le plus efficace, le plus sûr et le moins onéreux, les membres de cette délégation se sont familiarisés pendant deux heures avec les serpents, les gaz réfrigérants, les courbes de chaleur et les gaines isolantes.

Intéressés par un exposé très clair et des explications détaillées, ils ont même négligé, à la sortie, de s'arrêter un instant au stand de dégustation gratuite qui se trouvait dans le hall de conférence.

Tout cela prouve que lorsque nos Conseillers « font la foire »... c'est pour un bon motif.

### chez les Anciens Combattants

Les Anciens Combattants d'Algérie des communes de LISLE S/TARN, PARISOT et PEYROLE, avaient organisé une manifestation dans le chef-lieu du canton à l'occasion de la remise du drapeau à leur Section, le 27 MARS dernier.

Le Maire et une délégation des Anciens Combattants de PARISOT assistaient à cette cérémonie qui a connu un plein succès et s'est terminée par un repas amical où beaucoup ont retrouvé le souvenir de leur jeunesse.

## NOS JOIES

Une coïncidence bien sympathique a voulu que notre Maire mette son échape, peu après sa réélection, pour procéder au mariage de notre ami Christian GERAUD, le jeune et nouveau Conseiller Municipal, avec la charmante Marie-Jeanne PONTIER.

C'est, en effet, le 12 AVRIL 1977, en présence d'une foule de parents et d'amis, que nos deux jeunes compatriotes ont prononcé le « oui » traditionnel qui unit deux familles particulièrement appréciées à PARISOT.

Nous renouvelons aux jeunes époux nos sentiments très amicaux et nos vœux de santé et de bonheur dans la vie nouvelle qui commence pour eux.

\* \*

Un second mariage a eu lieu quelques semaines plus tard dans notre mairie où Christian MAUREL, domicilié à LE MASNAU MASSUGUES, s'unissait le 28 MAI à Thérèse CAMBON, entant de notre commune.

Nous n'oublierons pas de rappeler que

### Un Vin d'Honneur

Le Syndicat d'adduction d'eau potable de la Moyenne Vallée du Tarn avait choisi cette année PARISOT pour y tenir son Assemblée Générale annuelle, le samedi 12 MAI dans une salle de la Mairie.

Notre Municipalité a tenu à offrir un vin d'honneur à tous les participants, et à associer à cette manifestation amicale un ancien et loyal serviteur de la commune, M. Camille MASSOUTIER, qui s'est vu attribuer la Médaille d'Honneur Départementale et Communale pour 32 années d'active participation au Conseil Municipal.

En l'absence momentanée de M. SPENALE, Député, retardé par les obligations de sa charge, c'est M. CAYLA, Conseiller Général de LISLE S/TARN, qui a remis la médaille et le diplôme à notre ami MASSOUTIER.

Cette réunion, placée sous le signe de l'estime et de la reconnaissance, a également permis à notre Maire de rappeler les services rendus à PARISOT par Madame BOUSSIÈRES qui assurait jusqu'à ces dernières semaines les fonctions de Percepteur à LISLE S/TARN et qui ne nous a jamais marchandé ni ses conseils, ni son appui.

En lui exprimant ses vœux de réussite dans son nouveau poste à LAVAUUR, M. ESCUDIE lui a remis un cadeau en témoignage de notre reconnaissance et a souhaité la bienvenue à Mme VERIN qui lui a succédé à LISLE S/TARN.

Outre M. BRIVE, Sénateur, et M. SPENALE, Député, de nombreux Maires de la région assistaient à cette agréable manifestation, ainsi que les membres du Syndicat de la Moyenne Vallée du Tarn, M. l'Adjudant-Chef Commandant la Brigade de Gendarmerie de LISLE S/TARN, les Conseillers et les Employés Municipaux de PARISOT.

la charmante Jeannine MERCURIO, dont la famille est sympathiquement connue à PARISOT... et à MONTANS, s'était unie le 22 JANVIER 1977 à Aldin MARTY, élève-gendarme à ALBI.

Nous n'oublierons pas également le récent mariage qui s'est déroulé à la mairie de SIEURAC où Gilbert MAGNE, des CALMETTES, épousait le 23 AVRIL dernier Claudie BOUYSSSET de SIEURAC.

Nous adressons nos vives félicitations aux familles et nous formons nos vœux bien sincères pour ces jeunes époux.

## ... NOS

Notre commune tout entière a été frappée de stupeur et de tristesse lorsque nous est parvenue, dans la journée du 5 MARS dernier, la tragique nouvelle de l'accident qui, le matin même, avait coûté la vie à Marie-Thérèse VISITE dont tout le monde appréciait la gentillesse et la joie de vivre.

L'église de PARISOT étroit bien trop petite pour accueillir la foule d'amis, de camarades, de voisins, profondément peints par cette brutale et injuste disparition qui a plongé une famille estimée dans le deuil et dans la détresse.

Les mots sont impuissants à atténuer la douleur que seules de longues années rendront plus supportable.

Aussi, nous disons simplement aux parents de MARIE-THERÈSE que notre tristesse est bien profonde et que notre sympathie est très sincère.

\* \*

Le 2 MAI 1977, nous apprenions le décès de M. Raymond HERVIAUX, Comte d'Isle, emporté par une longue et cruelle maladie contre laquelle il luttait depuis plusieurs mois.

Nous vivions eu l'occasion de le saluer le jour des élections car il avait tenu à accomplir son devoir civique malgré la fatigue et les atteintes du mal qui devait le terrasser quelques semaines plus tard.

M. HERVIAUX, Comte d'Isle, nous laissera le souvenir d'un homme loyal et courtois qui s'était profondément attaché à notre commune.

Nous présentons à sa veuve dont nous mesurons la peine l'expression de nos respectueuses et très sincères condoléances.

\* \*

Dans les deux premiers mois de l'année, notre commune avait été attristée par le décès de plusieurs de nos concitoyens enlevés à l'affection de leur famille.

Presque au début de l'année, disparaissait Adrien, Joseph RAMON, retraité à DOULLAC.

\* \*

Le 16 FEVRIER, Marie-Albertine VE-

### Carrel Rose et Bleu

Notre ami Jean-Louis PELLISSOU, qui n'était pas encore élu conseiller municipal, devenait l'heureux père d'une petite STEPHANIE, le 20 JANVIER 1977.

Notre ami René BRU, qui était déjà conseiller et qui fut réélu le 13 MARS, était, lui, devenu grand-père dès le 5 MARS car le petit ERIC est venu ce jour-là égayer le foyer de Simone et de Gilbert BRU.

Nous souhaitons à STEPHANIE et à ERIC de ne connaître que des jours roses ou bleus dans une vie longue et heureuse.

Et nous félicitons bien amicalement Mauricette et Jean-Louis, comme Simone et Gilbert... sans oublier les grands-parents ravis de ces heureuses naissances.

## PEINES

DEILHE décédait à l'âge de 88 ans au hameau de la Verrière.

Puis, en mars dernier, une figure bien connue dans notre commune, Raoul GONTIER, était conduit à sa dernière demeure par ses parents et ses nombreux amis.

Nous avons déjà exprimé aux familles en deuil toute la part que nous prenons à leur peine. Nous leur renouvelons ici toute notre sympathie.

### Madame BOUNIHOL

Nul à PARISOT n'a oublié notre ancien Maire, M. Emile BOUNIHOL, qui fut pendant de très longues années à la tête de la Municipalité et qui, par sa profonde foi républicaine et son courageux patriotisme, sut attirer des sympathies bien au-delà des limites de notre canton et même du département.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer à Nicouleau, et ils sont nombreux, se souviennent de l'accueil chaleureux qui leur était réservé par Mme BOUNIHOL dont l'amabilité souriante était pour eux le meilleur souhait de bienvenue.

Mme BOUNIHOL a toujours été, aux côtés de son mari, une compagne attentive, dévouée et d'honneur toujours égale, même et surtout aux instants où les soucis et les fatigues que connaissent les hommes publics provoquent les irritations ou les découragements.

Aussi notre peine a été profonde lorsque nous avons appris son décès le 12 FEVRIER 1977 à GRAULHET où elle s'était retirée auprès de ses enfants.

Nous prions ces derniers d'accepter nos condoléances sincères et attristées et nous les assurons que le souvenir de leur mère restera longtemps dans nos mémoires, associé à celui que nous conservons de M. BOUNIHOL, Maire exemplaire de PARISOT.

# D'ASTARAC à BAGATELLE

## BIENVENUE !

Il nous est agréable de souhaiter une très cordiale bienvenue à plusieurs nouveaux venus qui, au cours des derniers mois, se sont joints à la communauté des habitants de PARISOT.

Aux familles :

- Charles LECUYER à AVIROL
- Louis BOZSODI au CAUSSE
- Jean CHAPPUS au VILLAGE
- André RAIZER à GUILLEJON
- Patrick JOULLIE à LA RIVIERE,

nous adressons nos vœux de pleine réussite dans leurs entreprises et nous espérons que les jours, les mois et les années, leur permettront de toujours mieux apprécier les agréments de la vie dans notre commune.

## LA KERMESE DE NOTRE ECOLE

Ce premier bulletin municipal était dédié à l'imprimerie lorsque s'est déroulée la kermesse annuelle de notre Ecole Publique. C'est pourquoi nous ne pouvons lui consacrer que quelques lignes, faute de temps et de place.

Nous reviendrons donc dans notre prochain numéro sur cette fête organisée cette année dans une formule nouvelle puisque les réjouissances ont commencé dès le samedi 18 JUILLET au soir par un bal champêtre au cours duquel les danseurs... et les autres, pouvaient renouveler leurs forces en dégustant de solides et savoureuses soupes au fromage jusqu'à une heure avancée de la nuit.

## Ceux du Troisième Age

Le Journal Officiel du 22 MAI 1977 a publié la constitution de l'Association « LES AMIS DU 3<sup>e</sup> AGE DE PARISOT » déclarée à la Préfecture du TARN.

Une première réunion, qui s'est tenue le samedi 4 JUILLET à 15 H., n'a été qu'une première prise de contact en raison du petit nombre de participants qui ont toutefois obtenu de M. ETERNOT, Président du bureau provisoire, quelques indications sur les buts et les projets de ce Club.

C'est d'abord un bal public qui aura lieu à PARISOT le Samedi 9 Juillet en soirée.

La seconde réunion a eu lieu le dimanche 12 JUILLET devant une assistance légèrement supérieure qui a procédé à un échange de vues, parfois animé, sur les conditions de formation du Club et sur ses chances de succès dans l'avenir.

La Municipalité de PARISOT, toujours favorable aux initiatives, a où qu'elles viennent, qui soient conformes aux intérêts des habitants de notre commune, était représentée à ces deux réunions par MM. ESCUDIE, Maire, et POUSSOU, Adjoint.

Tout en regrettant que les responsables de la création du Club aient tenu la Municipalité dans l'ignorance de leur projet et de leurs intentions, le Maire et son adjoint ont, à chacune de ces réunions, affirmé tout l'intérêt qu'ils portaient à tous leurs concitoyens appartenant au 3<sup>e</sup> âge. Nous espérons que par leur activité

réfléchie, leur connaissance des goûts et des désirs de leurs adhérents, leurs initiatives heureuses, les dirigeants du Club des Amis du 3<sup>e</sup> Age réussiront à mener à bien la tâche qu'ils ont entreprise.

## AU SYNDICAT

### DES COMMUNES DU TARN

Toutes les communes sont groupées dans un syndicat départemental dont le rôle consiste à régler les questions concernant le personnel municipal.

L'Assemblée Générale de ce syndicat s'est tenue à la Préfecture d'ALBI le 27 MAI. M. A. BILLOUX, Député du TARN, a été réélu président du bureau du comité syndical.

M. POUSSOU, adjoint, avait été délégué par notre Maire pour prendre part aux travaux de cette assemblée générale. Il a été désigné comme membre de la Commission Paritaire Intercommunale chargée d'étudier les litiges qui peuvent s'élever entre une municipalité et le personnel administratif, et trouver une solution à ces différends.

Une réunion des membres de cette commission est prévue dans les prochains semaines à la Préfecture du TARN.

## APRÈS LES GELEES

Les gelées catastrophiques qui ont sévi dans notre région dans la nuit du 8 au 9 AVRIL 1977 n'ont pas épargné notre commune dont le vignoble a été particulièrement éprouvé.

Dès le 25 AVRIL, notre Maire adressait une lettre au Préfet pour l'informar de l'étendue des dégâts subis par la presque totalité des cultivateurs. Il évaluait « entre 30 et 100 % » l'étendue des pertes ainsi éprouvées sur nos 220 hectares de vignes.

Une commission de techniciens de la Direction Départementale de l'Agriculture et du Syndicat des Exploitants a procédé à une expertise sur place le 11 MAI et a conclu que les dommages variaient, selon les exploitations, « entre 60 % (120 hectares) et 90 % (60 hectares).

Les cultivateurs sinistrés seront informés en temps utile des dispositions qui seront prises par la Préfecture et des formalités qu'ils auront à accomplir.

## POUR SIGNALER VOS FERMES

Au cours d'une récente séance, du Conseil Municipal dont nous rendrons compte en détail dans notre prochain bulletin, la question de la mise en place des plaques portant la désignation des fermes a été étudiée et a donné lieu à un intéressant échange de vues entre les divers conseillers.

Nul doute que la plupart des habitants de Parisot qui sont concernés, apprécient les démarches que va entreprendre la Municipalité afin de leur procurer des plaques métalliques d'un modèle uniforme et cela à un prix réduit par rapport à celui qui leur serait demandé dans le commerce.

Nous reviendrons sur cette question dans notre prochain bulletin.

## AUX RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Il ne nous a pas été possible, dans ce premier numéro de « PARISOT 77 » de consacrer à nos Sociétés et Associations locales toute la place que nous aurions souhaité leur réserver.

Pour les prochains bulletins, et pour celui du 15 novembre en particulier, nous invitons leurs responsables à remettre au Secrétaire de la Mairie, ou moins deux semaines à l'avance, les textes qu'ils désiraient voir publier.

Nous nous mettrons ensuite en rapport avec eux pour réduire ou augmenter l'importance de leur communiqué selon la place disponible.

## A GIROUSSENS

M. FLOCARD, Maire de cette commune voisine, avait eu l'amabilité d'inviter la Municipalité de PARISOT à la réception qu'il donnait le 26 MAI à l'occasion d'une prise d'arme qui se déroulait à GIROUSSENS.

C'est M. ESCUDIE, notre Maire, qui a représenté notre commune à cette manifestation donnée avec le concours du 9<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Parachutistes de ST-SULPICE LA POINTE dont les jeunes soldats se sont vus remettre la fourragère avant de participer au défilé qui a suivi.

# PARISOT " 77 "

Puisque vous achevez de lire ce premier numéro de notre bulletin municipal, vous souhaitez sans doute être totalement informés sur ce qu'il est et sur ce qu'il sera.

Sa rédaction est assurée par vos conseillers municipaux qui jugent ce premier numéro encore imparfait, mais qui s'efforceront de le perfectionner.

« PARISOT 77 » est destiné à chaque famille de notre commune à qui il sera remis gratuitement.

Il paraîtra au moins deux fois par an, mais nous envisagerons d'en publier peut-être trois, selon l'accueil que vous lui réserverez... et nos possibilités financières.

Notre prochain numéro paraîtra le 15 NOVEMBRE.

Si le coût de l'impression est élevé, le montant des frais d'envoi par la poste l'est au moins autant.

C'est pourquoi le second numéro sera tenu, à la Mairie, à la disposition de chaque famille qui pourra l'y retirer ou l'y faire retirer par un voisin, dès le 15 NOVEMBRE prochain.

Et, nous le répétons, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos critiques, de vos suggestions.

Ce bulletin municipal est « VOTRE » bulletin. Aidez-nous à toujours l'améliorer.